



## LISTE D'APTITUDE DE C EN B 2010 - AFFECTATIONS

Lors de la CAP du vendredi 2 juillet dernier le TPG a informé les représentants du personnel que certains collègues nommés contrôleurs par liste d'aptitude seraient affectés sur un poste autre que celui qu'ils occupaient jusque-là.

Sur les 12 personnes promus en 2010, 3 changent d'affectation. Les représentants FO DGFIP tiennent à préciser plusieurs choses :

- ces nominations ne font pas l'objet d'une CAP, il n'y a pas de vote
- selon les années, et les directions en place, effectivement les changements d'affectation interviennent pour certains et non pour d'autres, FO est déjà intervenu à plusieurs reprises auprès du TPG (soit en rendez-vous soit en commission paritaire) pour faire préciser les choses et faire connaître les désaccords des collègues concernés.

Le TPG a rappelé :

- qu'il procédait de façon très pragmatique, s'il avait connaissance de situations particulières il pouvait en tenir compte
- que les agents, lorsqu'ils postulaient, avaient connaissance qu'ils étaient à disposition de l'administration
- qu'il n'avait pas d'obligation de nommer les personnels promus sur place et que les affectations étaient toujours sur le même lieu géographique.

**Les représentants du personnel FO sont à disposition de tous les collègues. Ils rappellent que les collègues qui attendent une affectation suite à une liste d'aptitude peuvent les faire intervenir pour des questions ou problèmes éventuels, mais avant les décisions d'affectation ...**